

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 8 (1900)
Heft: 3

Artikel: À propos d'une vieille gravure de la fête des vigneronns
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-9882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS D'UNE VIEILLE GRAVURE DE LA FÊTE DES VIGNERONS

(Avec planche.)

Nous avons trouvé dans le galetas de MM. Klausfelder, libraires à Vevey, les successeurs actuels de F.-L. Chenebié (l'éditeur du *Messenger boiteux*) et les petits-fils par alliance de Jean-Nicolas Lörtscher, le bois original d'une estampe représentant la Parade de la Société des vigneron, faite le 5 août 1778. Cette gravure, la plus vieille que nous connaissions jusqu'ici, sur la « louable confrairie » a paru dans l'almanach de 1779 et dans l'ouvrage complet de Vernes-Prescott, publié en 1865.¹

M. Alex. Gavard a reproduit à peu près cette planche, dans son *Histoire de la Suisse au XIX^e siècle* (page 35), d'après une estampe de la bibliothèque de Zurich et l'a intitulée : « Ordre de marche de la parade de l'abbaye des vigneron, du 17 août 1791. » En réalité cette planche est un mélange des parades de deux fêtes, celle de 1778 et celle de 1783, obtenu en réunissant ensemble deux bois différents. — Tout d'abord, on trouve dans l'ordre de marche de M. Gavard un Silène sur son âne précédant les « marmouzets ». Cérès ne vient que beaucoup plus loin, portée par quatre déesses. Mais, dans la description de la fête de 1778, Cérès était une jeune fille à cheval, vêtue de blanc. On le voit très bien sur la planche du *Messenger boiteux*.

En étudiant le bois que nous avons trouvé, on s'expliquera tout de suite l'erreur : formé, comme nous l'avons dit plus haut, de deux bois différents réunis ensemble, il aurait donné deux déesses Cérès : celle de 1778 à cheval et celle de 1783,

¹ *Vernes-Prescott*. L'abbaye des vigneron, son histoire et ses fêtes jusqu'à et y compris la fête de 1865, par un témoin oculaire des fêtes de 1819, de 1833, de 1851 et de 1863. Troisième édition revue et augmentée. Genève et Lausanne, chez les principaux libraires, Vevey, chez Lörtscher et fils, avec planches et plusieurs figures.

portée sur un trône. Cela ne pouvait pas aller, on a alors enlevé la première. Le bois a été entaillé devant les marmouzets et on a remplacé le morceau manquant par Silène sur son âne, fixé avec des petits morceaux de papier. Et le tour était joué !

Du reste, en remettant Cérès et deux gardes-vignes, retrouvés plus tard, à la place de Silène, on remplissait exactement le trou et obtenait presque tout à fait la gravure du *Messenger boiteux*. Par contre l'image des « bottiers », ou marchands de vin, qui ouvraient la marche a été malheureusement perdue et il restait d'abord un blanc au commencement de la parade. Mais, en décalquant les « bottiers » sur l'almanach de 1779 et le faisant reproduire, au moyen de la photographie, par M. Boulenaz, le graveur lausannois bien connu, on put combler ce dernier vide.

On retrouvera sur cette intéressante gravure ainsi reconstituée les gardes-vignes ou messieurs d'antan, qui ne figurent plus dans les dernières fêtes, le crieur de vin ou porteur de l'agreblai (houx), dont un dessin caractéristique se trouve encore sur la couverture de la Description de la fête, publiée en 1833, chez Glady à Vevey. La pomme de l'agreblai (Glossaire du patois de la Suisse romande du doyen Bridel, page 6) est encore dans les archives de la Confrérie des vigneron. On verra la forge de Vulcain, l'arche de Noé, ou char des saisons et la bosse à guichet (bossette). Les marmouzets, jeunes gens porteurs d'attributs, dont le nombre, variable suivant les années, était de 40 en 1778. Le musée historique du Vieux-Vevey possède encore quelques-uns de ces attributs, qu'on a pu voir pour la première fois à l'exposition des objets anciens en 1897.

Enfin, pour donner à cette Parade tout son intérêt, nous reproduisons ici la description du *Messenger boiteux* de 1779, l'almanach si aimé des bons Vaudois, que Messieurs Klausfelder ont bien voulu mettre à notre disposition.

Sous la présidence de l'abbé Nicod, les manaux de la ouable confrérie fixent la prochaine *parade* au 5 Août 1778 (fol. 287), et nomment Etienne Paschoud, Bacchus, Jean-Louis Maillard, enseigne de la Société, deux vigneron distingués : J. Zwahlen et Abram Descloux et 32 porteurs d'attributs (marmouzets). Par contre, par suite d'une lacune inexplicable du secrétaire, on ne dit rien du tout de la fête du 5 août et on se borne à citer à cette date les noms de sept nouveaux membres reçus (fol. 295). On comprend que M. Eug. de Mellet¹, en s'appuyant seulement sur les manaux, ne l'ait pas même citée. Pourtant, Vernes-Prescott² fait remarquer à la page 23, qu'on avait ajouté à la fête de 1778, des faunes et des bacchantes, une arche de Noé et la grappe de Canaan.

Voici les dépenses occasionnées par la fête de 1779, prises sur compte de François-Gamaliel Cailler (fol. 303) :

	BATZ
5 août. 9 musiciens pour la parade.	66 —
» 4 porteurs de Bacchus en dite parade	6.8
» au sergent Veyer	1.10
» aux gardes	9.12
» payé à 169 membres qui ont fait la parade (6 batz à chacun).	101.8
» 32 enfants portant les attributs.	6.8
» louage de 10 chevaux pour traîner des chariots.	10 —
» à M. Rochonnet (lion rouge) dîné pour 30 personnes.	36 —
» gardes de la parade	1.8
» article de sa révérence désavouant une chanson.	— 10
» Pipe de Bacchus	— 12
» Robe et galon de la prêtresse	14 —
» à l'hérault Lavanchy pour avoir crié le vin	3.8
» louage des chevaux de Cérès et de la bossette	2 —

¹ *Eug. de Mellet*. Abbaye des vigneron de Vevey, son origine, etc., Vevey, Lörtscher et fils, 1881. 56 pages.

² *Loc. cit.*